

BIOSOUFRE

Fongicide de biocontrôle



Produit utilisable en
Agriculture Biologique
conformément aux
règlements (UE)
n° 2018/848 et 2021/1165
Contrôle ECOCERT SAS



PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX

S'éloigner de la zone dangereuse. La victime doit rester allongée en position de repos, la couvrir et la garder au chaud.
En cas d'inhalation : amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau : nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
En cas d'ingestion : ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche.

CARACTÉRISTIQUES

BIOSOUFRE est un fongicide de biocontrôle à base de soufre et dérivés terpéniques. Utilisable en agriculture biologique et inscrit sur la liste des intrants autorisés selon le cahier des charges Demeter, BIOSOUFRE lutte contre la septoriose du blé et l'oïdium des grandes cultures, de la vigne et des cultures fruitières, légumières et ornementales.

Grace à sa formulation liquide à base de dérivés terpéniques, BIOSOUFRE est efficace et persistant. De par son effet anti-moussant et compatibilisant, BIOSOUFRE est un partenaire de choix pour les mélanges. BIOSOUFRE s'intègre également dans les stratégies contre les résistances grâce à son action multisite. Enfin, sa formulation lui permet d'être efficace pour moins de soufre à l'hectare comparativement aux autres produits soufrés.

BENEFICES

- L'alliance du soufre et de la Technologie Terpènes de Pin
- Fongicide de contact multisite
- Effet anti-sporulant
- Une formulation optimisée pour une meilleure qualité de pulvérisation

RECOMMANDATION D'EMPLOI

CONDITIONS D'APPLICATION

BIOSOUFRE est utilisable seul ou en mélange.

Ne pas interrompre l'application lors de l'utilisation d'BIOSOUFRE. Maintenir l'agitation de la bouillie durant toute la durée de l'application et pendant le transport.

Dans le cas d'une pulvérisation en grandes cultures, utiliser des volumes d'eau ≥ 50 L/ha avec une pression $> 1,5$ bar.

- Betterave : Traiter à une dose de 5 L/ha.
- Céréales : Appliquer jusqu'à 6 L/ha ou 3,5 L/ha en association avec votre fongicide à dose raisonnée en fonction de la pression maladie. Dans le cas de la septoriose du blé, respecter un intervalle de 10 jours entre chaque application.
- Cultures légumières de plein champ : Traiter à une dose de 2,5 à 6 L/ha en fonction de la pression de la maladie.
- Vigne : Traiter à une dose de 3,5 L à 7,5 L/ha et à une cadence de 7 à 14 jours selon la vitesse de croissance de la vigne, la sensibilité du cépage, le stade du traitement et le contexte parasitaire.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Respecter les bonnes pratiques agricoles notamment au niveau des conditions climatiques, ne pas traiter lors de risque de gel ou d'amplitude thermique. En conditions de fortes chaleurs, appliquer BIOSOUFRE le matin. Si des températures supérieures à 28 - 30 °C sous abri persistent dans les 24 heures, ne pas utiliser BIOSOUFRE.

- Arboriculture et maraîchage : BIOSOUFRE peut entraîner des risques de phytotoxicité sur les cultivars sensibles aux produits soufrés. Exemples : en maraîchage (certaines cucurbitacées), en arboriculture (certaines variétés d'abricotiers, de poires et de pommes ex. : golden et ses cultivars). Consulter le service technique d'ACTION PIN pour plus de précision.
- Vigne : Du fait de sa bonne fixation sur l'épiderme des baies, BIOSOUFRE est susceptible de tacher le raisin de table.

MÉLANGES EXTEMPORANÉS ET COMPATIBILITÉS

Mis en premier dans la cuve, BIOSOUFRE est compatible avec la plupart des spécialités phytosanitaires. Pour les associations possibles avec des produits phytosanitaires et des engrains foliaires, contacter le service technique d'ACTION PIN. Les mélanges extemporanés doivent être mis conformément à la réglementation en vigueur. Effectuer un test de compatibilité préalablement à tout nouveau mélange.

Ne pas mélanger BIOSOUFRE avec des huiles ou tout autre adjuvant.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE DE PULVÉRISATION

Bien agiter la préparation avant utilisation. Remplir la cuve du pulvérisateur aux $\frac{3}{4}$ d'eau. Verser en premier la quantité de BIOSOUFRE sous agitation dans la cuve. Verser ensuite les autres produits phytosanitaires sous agitation. Terminer ensuite le remplissage de la cuve avec de l'eau au volume requis tout en maintenant l'agitation.

MISE EN ŒUVRE REGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

STOCKAGE DU PRODUIT

Stocker le produit hors gel entre 0 et 35 °C. Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments ou boissons, y compris ceux pour animaux. Après un stockage de la préparation à basse température, il est recommandé de la ramener à température ambiante.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR ET GESTION DES FONDS DE CUVE

Avant chaque application, nettoyer soigneusement pour s'assurer qu'il ne reste aucun résidu de la préparation précédente. A la fin de chaque application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rame, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire et en utilisant un produit de nettoyage adapté. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

ÉLIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

PROTECTION DE L'OPÉRATEUR ET DU TRAVAILLEUR

Se laver les mains après toute manipulation / utilisation / intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit. L'utilisation d'un matériel adapté et entretenu ainsi que la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de protection contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles. En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'équipements de protection individuelle (EPI) doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex. : lavage des mains) et à un comportement rigoureux (ex. : procédure d'habillage ou de déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leurs notices d'utilisation.

Pour protéger l'opérateur et le travailleur, porter les protections individuelles préconisées dans le tableau ci-dessous.

CARACTÉRISTIQUES DES EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR						PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
	PRÉPARATION / MÉLAHÖE / CHARGEMENT	APPLICATION AVEC LANCE (SOUS SERRE OU PLEIN CHAMP)			NETTOYAGE			
		SANS CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION		CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION				
	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables**	
BANTS EN NITRILE CERTIFIÉS NF EN ISO 374-1/A1 (réutilisables) (NF EH 16022 1-A1 (type A)) usage unique (NF EH 16022 2 (types A,B ou C))								
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27066/A1		✓					✓	
EPI PANTTEL tablier ou blouse à manches longues catégorie III type PB (3)								
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4								
LUNETTES EN ÉCRAN FACIAL certifiées NF EH 166 (CE, stile 2)								
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi masque à filtre anti aérosol (EN 143) de classe FFP3 ou demi masque (EN 143) avec filtre anti aérosol (EN 143) de classe P3								
BOTTES certifiées NF EH 16022 3		✓	✓	✓				

* Selon le niveau de protection recommandé dans la phase d'application / ** En cas de contact avec la culture traitée.

CARACTÉRISTIQUES DES EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR						PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
	PRÉPARATION / MÉLAHÖE / CHARGEMENT	APPLICATION AVEC PULVÉRISATEUR PORTE OU TRAINE, A RAMPE OU PNEUMATIQUE			NETTOYAGE			
		PULVÉRISATION VERS LE HAUT TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE	PULVÉRISATION VERS LE BAS TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE				
	Réutilisables	À usage unique (portefeuille d'effets à l'intérieur de la cabine)	À usage unique	À usage unique (portefeuille d'effets à l'intérieur de la cabine)	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables	
BANTS EN NITRILE CERTIFIÉS NF EN ISO 374-1/A1 (réutilisables) (NF EH 16022 1-A1 (type A)) usage unique (NF EH 16022 2 (types A,B ou C))		✓		✓	✓			
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27066/A1		✓					✓	
EPI PANTTEL tablier ou blouse à manches longues catégorie III type PB (3)								
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4								
LUNETTES EN ÉCRAN FACIAL certifiées NF EH 166 (CE, stile 2)		✓						
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi masque à filtre anti aérosol (EN 143) de classe FFP3 ou demi masque (EN 143) avec filtre anti aérosol (EN 143) de classe P3								
BOTTES certifiées NF EH 16022 3								

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

TABLEAU DES USAGES

CULTURE S DE REFEREN CE	CULTURES	CIBLE	DOSE MAXIMALE D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATIONS PAR AN
Vigne	Vigne	Oïdium	7,5 l/ha	12
	Vigne	Erinose	7,5 l/ha	4
Grandes cultures	Blé (blé, triticale, épeautre)	Oïdium	6 l/ha	2
	Avoine			
	Orge			
Grandes cultures	Blé (blé, triticale, épeautre)	Septoriose	6 l/ha	2
	Betterave industrielle et fourragère	Maladies du feuillage	5 l/ha	2
	Houblon	Oïdium	1,5 l/hl	6
Cultures fruitières	Pêcher - Abricotier (pêcher, nectarinier, abricotier)	Oïdium	0,5 l/hl	2 à 12
	Fruits à pépins (pommier, poirier)	Oïdium	0,5 l/hl	2 à 12
	Fruits à pépins (pommier, poirier)	Tavelure	0,7 l/hl	2 à 12
	Noisetier	Oïdium	1 l/hl	1 à 11
Cultures légumières	Betterave potagère	Oïdium	6 l/ha	6
	Carotte (carotte, céleri-rave, panais)	Oïdium	6 l/ha	6
	Céleri-branche	Oïdium	6 l/ha	6
	Chicorées - Production de racines	Oïdium	6 l/ha	6
	Cucurbitacées à peau comestible (concombre, courgette, cornichon et autres cucurbitacées à peau comestibles)	Oïdium	6 l/ha	6
	Epinard	Oïdium	6 l/ha	6
	Fraisier	Oïdium	6 l/ha	6
	Haricot et pois non écossés frais (haricot vert)	Oïdium	6 l/ha	6
	Légumineuses potagères (sèches)	Oïdium	6 l/ha	6
	Cucurbitacées à peau non comestible (melon)	Oïdium	6 l/ha	6
	Haricots et pois écossés frais	Oïdium	6 l/ha	6
	Poivron (poivron, piment)	Oïdium	6 l/ha	6
	Salsifis (salsifis, scorsonère)	Oïdium	6 l/ha	6
	Tomate - Aubergine (tomate, aubergine)	Oïdium	6 l/ha	6
Cultures d'ornement	Tomate - Aubergine (tomate, aubergine)	Acariose bronzée	7,5 l/ha	6
	Arbres et arbustes	Oïdium	1 l/hl	6
	Rosier	Oïdium	0,3 l/hl	6

DELAI DE RENTREE MINIMUM : 24 heures. DELAI AVANT RECOLTE : 3 jours sauf pour l'oïdium de la vigne : 5 jours et pour la septoriose du blé jusqu'au stade BBCH 59.

Pour l'utilisation de BIOSOUFRE sur des cultures rattachées aux cultures majeures non citées dans ce tableau, merci de contacter le service technique d'ACTION PIN. ACTION PIN décline toute responsabilité concernant l'utilisation de BIOSOUFRE aux autres usages non décrits dans le tableau des usages.

COMPOSITION

Fongicide (FRAC M02) de biocontrôle à large spectre.

700 g/l de soufre.

Contient des **co-formulants** à base de dérivés terpéniques.

Suspension concentrée **SC**

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide légèrement visqueux de couleur jaune clair

Odeur : Terpénique

pH à 20°C: 6,5 – 7,5

Solubilité dans l'eau : Dispersable

Stabilité : Stable > 0° C

HOMOLOGATION

AMM France : 9000222

Usage : Fongicide (FRAC M02) de biocontrôle contre la septoriose du blé et l'oïdium des grandes cultures, de la vigne et des cultures fruitières, légumières et ornementales.

Doses homologuées : Voir tableau des usages

DRE : 24 heures

DAR : 3 jours sauf pour

- l'oïdium de la vigne : 5 jours
- septoriose du blé : avant floraison (stade BBCH59)

ZNT aquatique : 5 mètres

ZNT cultures adjacentes : 5 mètres sauf pour les usages sur vergers : 20 mètres.

Ecotoxicité : Non classé

Redevance sur pollutions diffuses : 0€/L

CONDITIONNEMENT ET DONNÉES LOGISTIQUES



BIDON
DE 10L



CONTAINER
DE 300L

Code Article : 3191
Gencod : 3 519220 031918
Recyclage : ADIVALOR

Code Article : 3221
Gencod : 3 519220 032212
Recyclage : PACKONE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DU CONTAINER 300 L



- Container 300 litres en PEHD avec armature métallique de protection.
- Fixé sur mini palette 60 x 80 cm en plastique.
- Bouchon dégazeur.
- Vidange par vanne fixe en PEHD avec poignée de vanne bleue et clip d'inviolabilité jaune.
- Accessoire de vidange : bec de vidange en PEHD, fixé au container.
- 1 plaque d'identification galvanisée sur les deux faces.
- Encart datamatrix.
- Dimensions : largeur 80 cm x longueur 60 cm x hauteur 99,6 cm
- Poids net : 410 kilos
- Poids brut : 433 kilos

Récupération des containers par le système PACKONE



- Site internet dédié www.packone.com/fr
- Formulaire à remplir : adresse de collecte, contact, horaires de collecte, type et nombre d'emballages, produit de remplissage.
- Respecter les conditions de base et les conditions de retour indiquées sur le site internet.

MENTIONS LÉGALES

ACTION PIN – ZI de Cazalieu – CS 60030 – 40260 CASTETS – Tél : 05 58 55 07 00 – www.action-pin.fr. BIOSOUFRE, AMM n° 9000222. Composition : 700 g/l de soufre micronisé + dérivés terpéniques issus du Pin. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter la fiche produit sur www.helioterpen.fr. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Détenteur d'homologation : ACTION PIN. BIOSOUFRE est une marque déposée d'ACTION PIN.



DANGER. H318 Contient du soufre et des dérivés terpéniques. Provoque de graves lésions des yeux.
EUH401 Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**